LE 1ER MAI
journée internationale pour les droits des travailleurs, mobilisons-nous pour la paix et la justice sociale

Cette année le 1er mai, aura lieu, dans un contexte de montée des nationalismes, d'escalade guerrière, tant dans les actes que dans les propos de nos dirigeants mondiaux, européens et nationaux.

Il n'y a pas de paix sans justice sociale, et pas de justice sociale sans paix !

Les conflits guerriers sont à l'origine de millions de morts et touchent les populations, les femmes et les enfants. Ils sont aussi à l'origine de reculs des droits sociaux, de la démocratie au nom de l'effort de guerre et du soutien à la Nation.

Ainsi, les dirigeants européens se sont empressés d'annoncer le réarmement de l'Europe, l'accélération des cadences de production des industries et la mise à disposition de l'Europe de l'armement nucléaire français et anglais. Pour financer le tout, 800 milliards d'euros dont 150 milliards pour la France ont été trouvés en 48 heures, une dérogation aux critères de Maastricht a été accordée aux pays de l'Union Européenne.

Dans son discours du 5 mars dernier, le président de la République indiquait que les dépenses supplémentaires engagées par la France n'engendreraient pas d'augmentation des impôts et que les financements seraient trouvés, mais sans préciser où.

Le 15 avril, le Premier ministre, après la réunion du comité d'Alerte du budget, annonçait une préparation ambitieuse et exigeante du projet de budget pour 2026 en brandissant l'étendard de la dette comme un piège dangereux et inacceptable ! Budget 2026 dont les quatre axes (indépendance en matière de sécurité et défense, refus du surendettement, refondation de l'action publique, relance de l'activité économique du pays) seront détaillés mi-juillet.

Pas besoin d'être devin pour savoir que le gouvernement ne touchera pas aux finances des entreprises, aux dividendes des actionnaires, en particulier ceux des entreprises françaises d'armement. En revanche, les dépenses publiques, le financement des services publics, des budgets sociaux et plus particulièrement de la sécurité sociale, des retraites risquent d'être sacrifiés sur l'autel de l'économie de guerre.

Refusons de payer leur guerre !

Au surarmement, à la guerre, la CGT oppose la coopération internationale, la solidarité entre les peuples, une politique de développement économique et sociale au service des populations et la construction de nouveaux droits pour les peuples.

Ce climat, ainsi que les propos xénophobes de l'exécutif, ne font que renforcer les idées racistes, antisémites, islamophobes, sexistes, homophobes, transphobes et cherchent à opposer les travailleur-ses actif-ves comme retraité-es. Plus que jamais, la solidarité doit être préservée et la lutte contre ces idées s'amplifier.

18/04/2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

L'UCR-CGT appelle l'ensemble des retraité·es à rejoindre la CGT et à se mobiliser le 1er mai pour exiger :

- La paix, le respect du droit international et le droit à l'autodétermination des peuples.
- Pour le cessez le feu immédiat et définitif sur tous les terrains de guerre et en particulier dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, au Liban : Arrêt des bombardements, du déplacement forcé des populations, libération des otages et des prisonniers politiques, levée du blocus dans la bande de Gaza et arrêt des livraisons d'armes.
- La retraite à 60 ans et le maintien du système de retraite par répartition.
- L'augmentation des pensions de 10 % immédiatement et l'augmentation du Mico et Miga de 300 €.
- Des services publics de qualité accessibles à toutes et à tous et répondant aux besoins des populations.

https://union-confederale-retraites.cgt.fr/

Pour défendre mes revendications

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal et ville : .....

Branche professionnelle d'origine : .....

Mail : .....

Tél. : .....

Bulletin à retourner à .....

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐